



LA FLOTTE

Union des Gens de Mer
Fondée en 1891
Reconnue d'utilité publique par décret du 29 décembre 1926
Siège Social : Hotel de Ville de Bondy
93140 BONDY
(06 07 67 32 91 ; (06 72 64 18 71

Le 06 mars 2010

Proces verbal du Conseil d'Administration du 6 mars 2010 à la Fondation de la France Libre à Paris XIII

Administrateurs présents (11):

Marie Christine Egger, Roger Chétard, Edouard Epaminondas, André Klinuski, Serge Laloux, Christian Leneuf, Jacques Loubry, Gérard Paul, Roger Roy, Philippe Tonnerre, Alain Tringali.

Administrateurs représentés (14) :

Lucien Bariteau, Michel Betoulle, Hervé Blaisin, Alain Cantou, Erik Ellefsen, Roger Jouanguy, Arlette Lacroix, Didier Lazareth, Jean Pierre Lember, Jean Michel Noailles, Michel Perrier, Christian Plouvier, Claude Serret, Roger Thévenet.

25 administrateurs présents ou représentés sur 27 possibles.

Le quorum est atteint, la séance peut avoir lieu.

Auditeurs : François Legendre,

Secrétaire de séance : Marie- Christine EGGER

Tel fax 04 50 38 93 84 mchristinegger@orange.fr

1) Mot de bienvenue et minute de silence :

Mot d'accueil par le Président National Roger Roy, qui remercie les administrateurs présents et demande une minute de silence en hommage aux disparus de l'Association, aux péris en mer, et aux victimes de la récente tempête sur la côte Atlantique.

2) Introduction de la séance par Philippe Tonnerre :

Rappelant les faits qui ont conduits à un blocage du Bureau National :

- Démission du Trésorier National le 3 octobre à l'AG du Bureau National 2009.
- Disparition du circuit du Secrétaire National à partir de cette date, qui n'a même pas daigné écrire un rapport de séance de notre dernière AG.
- Maladie soudaine du Président National qui a refusé de communiquer sur son état, d'appeler au secours et qui s'est enfermé dans le silence.

Il explique que ces événements conjugués ont conduit à la convocation d'un Conseil d'Administration dans les procédures, ce jour, par ses Vice-présidents en exercice, afin de

lancer un plan d'action qui permettrait de débloquer la situation et qui serait axé sur les points suivants :

- Désignation d'un Trésorier National intérimaire jusqu'aux prochaines élections.
- Désignation d'une Flotte responsable de l'Assemblée Générale 2010 où se dérouleront les prochaines élections.
- Désignation d'un coordinateur des élections qui lance les appels à candidature, centralise les résultats et les communique au prochain Conseil d'Administration.

Pour finir, il termine en précisant que nous nous devons d'être pragmatique et constructif car la Flotte a besoin d'actions et de décisions et de ne pas nous disperser dans des polémiques et autres sujets secondaires

3) ORDRE DU JOUR:

NB : Aucune question diverse n'étant parvenue préalablement aux organisateurs, l'ordre du jour est inchangé.

3.1) Etat de santé du Président National.

Roger Roy relate les ennuis qui l'ont fortement fatigué, inquiété et renfermé sur lui-même. En 2009 il s'est retrouvé de fait seul à la tête de l'Union et n'a pu faire face. Ces soucis s'ajoutant aux problèmes de santé, il doit désormais ralentir de nombreuses activités associatives sur ordre des médecins.

3.2) Fonctionnement du Bureau National.

Ph. Tonnerre demande s'il y a des candidats aux postes vacants.

Ch. Leneuf et S.Laloux indiquent que Cl Serret est prêt à reprendre le poste de Trésorier National.

E.Ellefsen étant démissionnaire fin février 2010, il y a également des volontaires en Aquitaine pour le poste de Secrétaire National.

En attendant l'élection en Assemblée Générale prévue à l'automne 2010, les 11 administrateurs présents désignent pour l'intérim Philippe Tonnerre Trésorier National et Marie-Christine Egger Secrétaire Nationale, décision unanime entérinée par un document manuscrit portant 11 signatures.

3.3) Etat des finances du Bureau National.

Ph. Tonnerre a passé la journée du 5 mars avec le Président Roy à faire un état des comptes et sont passés à la banque pour des dépôts de chèque.

Reste au 5 mars 2010 un actif de 2327,53 € (rappel oct 2008 : + 3786, 43 €).

CCP : 78 € + SICAV la Poste : 944 ,82 € + 39,10€ en espèces.

Toutefois, il est difficile de connaître l'historique des dépôts et débits. Pour y arriver, un abonnement par internet sera pris auprès de la banque (Société Générale).

3.4) Bilan des règlements des cotisations 2009 par les différentes Flottes.

7 Flottes ont réglés leur cotisation 2009 soit 112 cotisants pour une somme de 585 ,2 €.

- Annemasse : 20 adhérents pour 102 €
- Bondy : 10 adhérents pour 56 €
- Libourne : 15 adhérents pour 79 €
- Louviers : 21 adhérents pour 106,6 €
- Paris : 10 adhérents pour 56 €
- Saint Maur : 13 adhérents pour 69,8 €
- Vallée du Gier : 23 adhérents pour 115,8 €

Il sera envoyé un rappel aux 4 Flottes qui n'ont pas réglé 2009.

3.5) Factures à régler par le Bureau National.

194,80 € à A. Tringali pour remboursement à la section de Libourne des frais liés au site internet. Voir le point 4 à propos de ce site.

Le règlement de la cotisation Fammac 2009 a été effectué par l'Union pour 300 cotisants, soit 860 €.

Le président Roy indique qu'il a payé 55 € pour le ravivage de la Flamme (Tombe du soldat Inconnu, Arc de Triomphe) en octobre, comme chaque année et commente d'autres menus frais de représentation.

3.6) Délibération sur le montant des cotisations 2010.

J. Loubry propose d'estimer les vrais besoins de l'Union pour fonctionner, et d'établir un budget prévisionnel qui permettra de fixer le montant de la cotisation à l'avenir, dès 2011. Le mode de calcul de la cotisation 2010 reste inchangée par rapport à 2009 soit :
Cotisation = 4,6 € x (nombre de cotisants) + 10 € (revue Fammac).

P. Tonnerre fera l'appel de cette cotisation en mars, le règlement à la Fammac devant être effectif fin juin.

NB : Un courrier, avec coordonnées du Bureau sera envoyé rapidement à la Fammac et à la banque, demandant que tout courrier à venir soit adressé au nouveau trésorier.

3.7) Débat sur l'opportunité de demeurer affilié à la Fammac.

Peu d'intérêt pour certains, mais les Flottes ont souvent de bons rapports avec les Ammacs locales. Tenter d'être plus présents, d'envoyer des articles pour le Bulletin trimestriel, (et Cols Bleus), et des courriers rappelant notre existence et notre participation financière.

Vote : 3/25 pour faire un don et ne plus cotiser.

J. Loubry propose le statu quo. Une lecture des statuts de la Fammac doit pouvoir clarifier le cadre de notre partenariat.

NB : Ce sujet sera traité à la prochaine Assemblée Générale.

3.8) Candidature des Flottes pour l'organisation de l'Assemblée générale de l'Union en 2010 pendant laquelle auront lieu de nouvelles élections.

- Louviers : difficile vu le court délai.
- Nord Bassin : Possible le week-end des 15-16-17 octobre, car l'AG de l'Union viendrait se greffer sur une manifestation déjà prévue dans une grande salle. Resterait à trouver les hébergements, et plusieurs solutions existent.
- Paris : Devis reçu pour une réunion + déjeuner sur « Le Galion » ancré près du Bois de Boulogne.

AVIS :

- A. Klinuski rappelle qu'il ne faut pas surcharger le Président Roy.
- Les « Flottards de l'intérieur des terres » seront contents de voir la mer et ce choix permet de réunir un grand nombre de participants, vu l'importance des Flottes d'Aquitaine.

VOTE : Nord Bassin emporte donc l'adhésion des présents.

Conditions et programme possibles :

Vendredi 15 : 18H Rassemblement au monument aux Morts (Cérémonie du souvenir dont M. Chétard et MC Egger rappellent l'importance) suivi du repas dansant.

Samedi 16 : Matin : Assemblée Générale à la Cambuse, Conseil d'administration du nouveau Bureau et quartier libre à Andernos les Bains. Repas ostréicole.

Dimanche 17 : Sortie en mer ou excursion (Phare de Cordouan ?, Arcachon ?) et départ des congressistes.

Préparation : Nord Bassin doit fournir les détails fin juin. Chaque président de Flotte, à réception de ce PV, doit informer ses membres et préparer une liste de participants.

3.9) Elections d'un nouveau Bureau National le 16 octobre :

Ph. Tonnerre et MC Egger prépareront les travaux écrits, convocations, ordre du jour, etc.

Avant le 1er juin : appel à candidatures, envoi aux présidents et administrateurs actuels.

31 juillet environ : date limite de dépôt des candidatures.

Relecture et adaptation des statuts : actuellement il est prévu de renouveler non pas le tiers mais la totalité des 27 sièges d'administrateurs pour 2 ans.

Validation par les administrateurs pendant un dernier CA, prévu à Paris XIII (Fondation de la France Libre, 59 rue Vergniaud) le samedi 4 septembre. (convocations pour ce CA à envoyer début juillet)

3.10) Candidature des Flottes pour l'organisation de l'Assemblée générale de L'Union en 2011.

Louviers, pour la première semaine d'octobre. Candidature retenue.

3.11) Tour de table des représentants des différentes Flottes.

4/5

Annemasse : 20 adhérents, section vieillissante qui fêtera ses 60ans dans deux ans. Avenir incertain si le Président actuel Didier Lazareth quitte la Haute Savoie, où la Fammac est présente. (PMM à Thonon les Bains) .

Bondy : 10 adhérents également âgés. Se groupent avec d'autres (Fnaca...) pour faire des sorties. Président Roger Roy.

Bordeaux : 30 adhérents. Le Président Michel Perrier organise des soirées et voyages très courus.

Libourne : 15 adhérents, bonne relation entre la mairie, le patrouilleur filleul « Le Léopard » et la nouvelle équipe d'Alain Tringali. La section se remet, avance et a même un nouveau porte-drapeau. Certains anciens ont rejoint Bordeaux.

Louviers : 21 adhérents. Président : M. Klinuski. Meilleures pensées aux amicalistes malades. Ont des contacts vivants avec la marine de Pêche, et des infos marines très actuelles (tonnages, etc...). Nouveau correspondant.

Nord Bassin : 160 adhérents, sur 4 communes autour d'Arès. C'est un outil très sain, actif, avec un bon bureau de 8 personnes. Christian Leneuf en est le nouveau président. Ch.Plouvier passe le bonjour à tous.

Sud Bassin : Section d'Arcachon qui se reconstitue avec vigueur : 100 adhérents sous la présidence de M. Jean Michel Noailles.

Royan : S.Laloux lit une lettre de Lucien Bariteau qui regrette de ne pouvoir être présent. Connait toujours quelques problèmes au sein de son Bureau.

Saint Maur : R.Chétard travaille dans le sillage de ses illustres prédécesseurs : Cl.Cottreau et surtout Pierre Gattere qui ne manquait pas de rappeler dans ces moments : « A Saint Maur, tout va bien à bord ».

Vallée du Gier : 25 adhérents. Amicale qui travaille beaucoup avec les Ammac voisines comme Saint Etienne. Deux voyages par an d'une journée. Veut à tout prix que l'Union conserve le statu quo dans ses relations avec la Fammac.

3) SITE INTERNET DE LA FLOTTE (intervention de A. Tringali)

Le site national est une véritable vitrine de notre association, et n'est pas suffisamment exploité. Les volontaires autour de M. Tringali souhaite une refonte du site, avec une nouvelle charte graphique (le « kit d'emballage » comprenant les tailles de lettres, couleurs, polices, illustrations marquantes etc.. ndlr) et un autre hébergeur. Un canevas sera bientôt proposé au Conseil d'administration.

Chaque Flotte doit fournir les informations, articles et photos à installer sur sa page réservée. Des mises à jour sont nécessaires régulièrement, mais l'ensemble des présents se prononce pour que seules une ou deux personnes interviennent pour manipuler et placer les documents. A. Tringali et JP. Camut ont la confiance du groupe.

Tous s'accordent pour remercier les volontaires et les encourager dans cette volonté d'avancer. Les frais engagés devront être pris en charge rapidement par la trésorerie de l'Union.

Pour info, voir les sites www.lebardeschoufs.com et www.cdojaubert.canalblog.com parmi les nombreux sites de marins et gens de mer.

DESTINATAIRES SERVIS PAR COURRIEL (17)

Annemasse	MC Egger, Didier Lazareth
Bondy	Roger Roy
Libourne	Alain Tringali
Louviers	André Klinuski, Lionel Picard
Nord Bassin	Michel Betoulle, Christian Leneuf, Jean Pierre Lembert, Jacques Loubry, Claude Serret, Hervé Blaisin,
Sud Bassin	Jean Michel Noailles
Paris	Gérard Paul
Saint Maur	Roger Chétard, Erik Ellefsen
Vallée du Gier	Philippe Tonnerre

DESTINATAIRES SERVIS PAR COURRIER POSTAL (10)

Bordeaux	Michel Perrier, Alain Cantou
Bondy	Yvonne Chassagne
Libourne	Arlette Lacroix
Royan	Lucien Bariteau, Roger Jouanguy
Nord Bassin	Serge Laloux, Christian Plouvier
Paris	Edouard Epaminondas
Vallée du Gier	Roger Thévenet